

**TABLE RONDE DU 20 FEVRIER 2014**  
**« QUELS DROITS POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ? »**

# **APPROCHES TECHNIQUES ET SOCIOLOGIQUES DES RÉSEAUX SOCIAUX**

PRÉSENTÉ PAR

**M<sup>LLE</sup> CHIMÈNE BENIATE, M. JULIEN CAMPANER ET M. STANISLAS ROUILLON**

RAPPORT RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION CONJOINTE DE MESSIEURS LES  
PROFESSEURS HERVE ISAR ET GUY DROUOT

MASTER II “DROIT DES MEDIAS ET DES TELECOMMUNICATIONS”

FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

UNIVERSITE D’AIX-MARSEILLE



# TABLE DES ABRÉVIATIONS

ARPANET            Advanced Research Projects Agency Network

HTML            Hypertext Markup Language

HTTP            Hypertext Transfer Protocol

IP            Internet Protocol

TCP            Transfer Control Protocol

URL            Uniform Resource Locator

XMPP            Extensible Messaging and Presence Protocol

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### **PARTIE 1 : LES RÉSEAUX SOCIAUX, UNE RÉVOLUTION TECHNICO-CULTURELLE**

Section 1 : La création d'une nouvelle infrastructure de communication : Internet

Section 2 : L'avènement d'un Internet plus interactif : le web 2.0

### **PARTIE 2 : L'EXPLOSION DU WEB SOCIAL : UNE ÉVOLUTION STRUCTURELLE ET RELATIONNELLE DE L'INDIVIDU**

Section 1 : L'individu au cœur des réseaux sociaux

Section 2 : Les individus au sein d'une même communauté d'intérêts

## INTRODUCTION

« Tout le monde, dans la pratique, communique »<sup>1</sup>. La communication est le vecteur de la parole humaine, qui s'entend ici comme « ce que chacun d'entre nous a à se dire et à dire au monde, à dire de lui ou d'elle, des autres et du monde ». Cette faculté nous permet de créer un rapport avec autrui.

La mise en relation avec un ou plusieurs individus peut se faire de différentes manières : par un échange verbal, un écrit, à l'aide d'une image ou d'un geste. Par ailleurs, elle va s'établir sur de multiples supports, tels que le papier, le téléphone ou le réseau Internet par exemple. Ces derniers ont été, tout au long de l'Histoire, perfectionnés au fil des inventions. L'idée première étant d'offrir à l'Homme un outil de communication à distance et à grande vitesse<sup>2</sup>. La mise en place du réseau Internet s'inscrit dans cette dynamique et lui confère à ce jour une illustration sans précédent. En effet, il offre aux utilisateurs des possibilités de communication polymorphes le rendant fortement attractif. En 2013, le monde comptait environ 2,7 milliards d'internautes<sup>3</sup>, dont 46,1 millions en France, surfant sur la toile sans contraintes géographiques, temporelles...

C'est à l'intérieur de ce paysage que de nouvelles plate-formes communicationnelles sont apparues dès le début des années 2000, communément appelées les « réseaux sociaux ». Progressivement, ces derniers ont pris une ampleur considérable au sein de l'espace virtuel, mais également dans le quotidien de millions d'internautes. En 2013, environ 32 millions de français se déclaraient membres d'un réseau social<sup>4</sup>, soit 10 millions de plus qu'en 2010.

Aujourd'hui, c'est empreint de ce constat que l'Institut de Recherche et d'Etudes en Droit de l'Information et de la Communication a décidé de mettre les réseaux sociaux à l'honneur dans le cadre de la Table ronde 2014. La place croissante qu'ils occupent dans notre société moderne a incité les acteurs du droit à s'emparer de ce phénomène qui intéresse plusieurs domaines juridiques.

Différentes règles vont alors se combiner afin de l'encadrer, ce qui justifie la rédaction au pluriel de la problématique « Quels droits pour les réseaux sociaux ? » Avant d'apprécier ce phénomène sous l'angle d'un juriste, il est nécessaire d'appréhender la notion même de réseau social et ce à quoi elle renvoie.

En effet, la récente popularité dudit phénomène a pour conséquence, aujourd'hui, d'usuellement associer l'expression « réseau social » aux infrastructures en ligne. Mais il est important de souligner ici que cette dernière n'est pas inhérente à l'avènement de Facebook, Twitter et compagnie. En particulier, le terme de « réseau » a une origine beaucoup plus ancienne.

---

1

BRETON (P.) et PROULX (S.), « *L'explosion de la communication* », Editions La Découverte, 2012, p. 9

2 *Ibid.*, pp. 10-15

3 Rapport de l'Union Internationale des télécommunications « Mesurer la société de l'information », 2013

4 Rapport de Médiamétrie « L'étude de la notoriété des réseaux sociaux et des multiples pratiques des internautes », 2013

Son emploi a connu une évolution intéressante au fil des siècles, nécessitant d'en apprécier le contenu. Son étymologie, en premier lieu, renvoie au latin *retiolus*, diminutif de *retis*, qui désigne un tissu composé d'un entrecroisement de fibres. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, il était notamment utilisé en tant que piège par les chasseurs (le rets), ou bien sous la forme d'une coiffe pour les dames (la résille)<sup>5</sup>. Mais petit à petit, le terme s'est détaché des objets concrets qu'il servait à désigner afin d'illustrer, dans un second temps, « un ensemble formé de lignes ou d'éléments qui communiquent ou s'entrecroisent »<sup>6</sup>. Sens abstrait qui se rapproche de ce que tout un chacun peut considérer usuellement comme un réseau. Le terme a d'ailleurs été récupéré par la médecine afin d'illustrer certaines parties du corps humain, comme le réseau sanguin, avant d'être employé à partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour évoquer un ensemble de routes, de chemins, de voies ferrées qui traversent le pays<sup>7</sup>.

A côté de ces réseaux matériels, sont apparus des réseaux immatériels constitués par un ensemble de relations entre les individus ou groupes d'individus. Dès lors, a été accolé au terme de « réseau » celui de « social ». C'est l'anthropologue et sociologue britannique John A. Barnes qui a introduit pour la première fois la notion de « réseau social » dans le vocabulaire des Sciences sociales, dont la vocation est d'étudier le comportement et l'évolution des groupes humains.

L'utilisation du terme « social » fait formellement référence aux individus et aux rapports qu'ils entretiennent entre eux. L'Homme est par nature un être social. Grâce à un processus de socialisation qui débute dès la naissance, il apprend et intériorise les normes et les valeurs du monde social dans lequel il évolue. Dès lors capable de se situer dans la société, ainsi que d'interagir avec cet environnement et ses semblables, l'individu va pouvoir tisser des liens de toute nature (familiaux, amicaux, professionnels...) avec tout un chacun. Ce sont ces différentes connexions qui vont, pas à pas, le construire, fonder ses choix et faire de lui ce qu'il est, dans son individualité. Et c'est ainsi qu'au fur et à mesure, chaque être va se créer son propre « réseau »<sup>8</sup>.

Considéré comme le père fondateur des réseaux sociaux, John A. Barnes l'emploie pour la première fois sous son appellation anglaise, « social network », dans une étude publiée à la revue « Human relations »<sup>9</sup>. Dans cet article devenu une référence en la matière, il décrit son analyse de l'organisation sociale d'une communauté habitant une petite île norvégienne dans laquelle il a séjourné pendant deux ans. Afin de dépeindre l'ensemble des relations existantes entre les insulaires, il différencie trois « champs » d'étude. En premier lieu, il constate l'existence d'un champ « territorial » (« territorially-based social field »<sup>10</sup>) où les relations se forment à partir des enjeux administratif et politique de la société.

---

<sup>5</sup> MERCKLE (P.), *Sociologie des réseaux sociaux*, Editions La Découverte, 2011, p. 7

<sup>6</sup> Définition du terme « réseau » par Larousse.fr

<sup>7</sup> MERCKLE (P.), *Sociologie des réseaux sociaux*, *op. cit.*, p. 7

<sup>8</sup> ECHAUDEMAISON (C-D.) et alii, *Dictionnaire d'Economie et de Sciences sociales*, Editions Nathan, 7<sup>ème</sup> édition, Paris, 2006

<sup>9</sup> BARNES (J.), « Classs and Committees in a Norweigian Island Parish », *Human Relations* vol. 7, 1954, pp. 39-58

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.42

Ensuite, un champ « industriel » (« social field generated by industrial system »<sup>11</sup>) qui concerne les relations de travail et de commerce. Enfin, un troisième champ est mis en lumière et pour lequel John A. Barnes utilise la notion de « réseau social » (« social network »<sup>12</sup>). Cette dernière désigne les relations informelles entre les habitants de l'île (connaissances, amis, voisins, parents...).

L'anthropologue imagine ce réseau constitué d'un ensemble de points reliés les uns aux autres par des lignes. Les points correspondant à un individu ou un groupe d'individus, et les lignes attestant des interactions entre eux. Dans son analyse, il explicite les caractéristiques structurales de ces réseaux. Notamment, il évoque l'idée de relations « transitives ». A partir du moment où une personne A est en contact avec B et C, il y a de fortes chances que ces deux dernières se connaissent.

Egalement, il développe la théorie des « réseaux ouverts » selon laquelle ils n'auraient pas de frontières. Non seulement les habitants de l'île sont liés les uns aux autres par des liens d'amitiés, de parentés... mais ils le sont également avec d'autres individus éparpillés dans toute la Norvège qui, eux-mêmes, entretiennent des liens avec des individus au-delà du territoire national<sup>13</sup>.

Aux vues de l'histoire des usages du terme « réseau » par la langue française, son emploi par John A. Barnes prend tout son sens. Et ce au regard d'un signe distinctif qui s'apprécie non seulement concernant l'objet concret mais également les éléments plus abstraits que le terme a servi et sert encore à désigner. En effet, on retrouve à chaque fois l'idée d'un « entrecroisement » visualisée par le sociologue lorsqu'il définit le réseau comme un ensemble de points reliés les uns aux autres par des lignes. Plus précisément, la constitution du tissu fait apparaître l'entrelacement d'une multitude de mailles permettant de lui donner forme.

Egalement, la caractéristique est facilement identifiable dans le cas d'un réseau routier car l'on peut parfaitement distinguer la liaison entre chaque ville (les points) par des routes (les lignes). Petit à petit, certains sociologues ont pu affiner les contours des caractéristiques structurales d'un réseau social.

Pour Georges Simmel notamment, la triade (la réunion de trois membres) constitue la plus petite unité possible pour pouvoir conférer aux personnes et à leurs relations réciproques la qualité de réseau. A l'inverse, la relation bidimensionnelle constitue une échelle d'observation trop fragile car l'existence du réseau ne peut se détacher de la présence de ses deux membres. Dès lors que l'un n'est plus, la relation, et donc le réseau, disparaissent.

Cette dyade n'est d'ailleurs pas assez pertinente dans la mesure où elle ne permet pas d'étudier l'influence que peut avoir la relation de deux individus entre eux sur celle qu'ils entretiennent réciproquement avec une troisième personne. On retrouve ici l'idée de « relation transitive » développée par John A. Barnes<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 43

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 43

<sup>13</sup> *Ibid.*, pp. 39-58

<sup>14</sup> MERCKLE (P.), *Sociologie des réseaux sociaux*, op. cit., pp. 8 et 11

A partir du moment où la relation prend une dimension impersonnelle, le réseau peut s'étendre à l'infini. Il n'y a pas de nombre au-delà duquel il disparaît. Cette position rejoint une fois de plus la théorie du « réseau ouvert » démontrant sa potentielle extension en dehors de l'île, mais également hors des frontières norvégiennes<sup>15</sup>. Par ailleurs, la notion de réseau social n'est plus seulement employée pour évoquer les simples interactions entre les individus. Elle fait également apparaître une nouvelle idée selon laquelle les différents protagonistes, qui composent le réseau social, participent d'une même communauté d'intérêts. L'adhésion prend alors un sens. Les membres peuvent partager des intérêts et des valeurs identiques, ou bien adhérer afin de poursuivre un même objectif. Les fraternités étudiantes constitue une illustration opportune de ces nouveaux réseaux sociaux organisés autour d'une communauté d'intérêts.

Apparues dès la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle pour les plus anciennes, le phénomène a pris une ampleur particulièrement importante, notamment au sein des universités américaines. En général, elles regroupent en leur sein des étudiants de l'enseignement secondaire qui se considèrent réciproquement comme des « frères » (ou « sœurs » dans le cas des sororités).

Les objectifs qu'elles poursuivent sont hétéroclites, mais le plus souvent ils sont d'ordre caritatif, tout en fondant leur action sur la volonté de développer entre les différents membres un sentiment de camaraderie. Se partagent au sein des ces fraternités des conseils, des connaissances et savoirs, mais également des moments de liesse et de fête.

Par ailleurs, certaines sont présents dans plusieurs campus. Ainsi, lorsque l'on devient membre d'une fraternité, on intègre un réseau dont les frontières sont considérablement étendues. Il n'y a aucune barrière géographique, sociale et temporelle. Non seulement l'individu sera « frère » avec les membres appartenant à la confrérie de son université, mais il le sera également avec ceux de cette même confrérie dans une autre université. Tout en sachant que dès son intronisation, l'individu devient membre à vie.

Mais aujourd'hui, les réseaux sociaux ont déserté le monde « hors ligne » pour envahir notre espace « en ligne ». La place croissante qu'ils occupent dans notre société a consacré un nouvel usage du terme « réseau » par la langue française, incitant l'élaboration d'une nouvelle définition. En effet, celle dégagée par John A. Barnes semble inadaptée pour désigner les plate-formes communicationnelles en ligne, même si les bases restent les mêmes.

C'est à l'issue d'un travail de recherche collectif que la promotion 2013-2014 du Master II Droit des médias et des télécommunications a pu appréhender la nouvelle dimension de la notion de réseau social. Elle le définit comme « un ensemble de moyens de communications électroniques regroupés dans une même interface web permettant à des personnes physiques ou morales, participant d'une même communauté d'intérêts, de partager, au sein de cette même communauté, des contenus numériques de toute nature (écrits, images, sons, textes) de caractère public et/ou privé, personnel ou professionnel, à des fins d'information, de promotion, de suggestion, de distraction, de mobilisation, de revendication... ».

A la lecture de cette définition, on se rend compte que l'existence même d'un réseau social est le résultat de la rencontre entre deux univers : celui de la technique et celui de la sociologie. Ainsi, le réseau social est le fruit d'un perfectionnement constant des techniques permettant leur

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, pp. 11 et 14

fonctionnement. Le leitmotiv de chacune des innovations intervenues en la matière est de rendre la plate-forme accessible pour un plus grand nombre de personnes, des plus profanes aux plus expérimentées (Partie I). Car le réseau social, c'est avant tout un phénomène qui intéresse l'individu. Les membres sont leur « raison d'être » : ils déterminent leur naissance et leur survie au sein de l'espace virtuel. Les sociologues se sont donc emparés du phénomène pour en expliquer l'impact sur la Société, mais également approfondir l'examen des relations existantes entre les individus constituant le réseau : comment sont-elles apparues, leurs évolutions et leurs conséquences sur les comportements individuels (Partie II).

## **PARTIE 1 / LES RÉSEAUX SOCIAUX, UNE RÉVOLUTION TECHNICO-CULTURELLE**

D'un point de vue technique, un réseau social peut se définir comme un ensemble d'équipements interconnectés qui servent à acheminer des flux d'informations. Cependant, il est tout à fait normal de se poser la question : Comment cela fonctionne-t-il ? En effet, avant tout propos concernant les réseaux sociaux, il est nécessairement opportun de s'attarder sur la création du réseau internet (Section 1), outil permettant aux réseaux sociaux que nous connaissons aujourd'hui de proposer à leurs utilisateurs de communiquer entre eux (Section 2) au travers de différentes techniques, qui au fil du temps, sont en constante évolution.

### **SECTION 1 / LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE DE COMMUNICATION : INTERNET**

Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont devenus la figure de prou du réseau Internet. Si l'on devait observer les connexions des internautes du monde entier, nous nous rendrions compte que la plupart des sites visités sont des réseaux sociaux. En effet, en étudiant d'un petit peu plus près la sphère du web aujourd'hui, nous nous rendons compte que notre vie virtuelle tourne autour des réseaux sociaux : que ce soit pour écouter de la musique (Youtube / Deezer / Spotify), s'informer (blogs etc ...), communiquer (Facebook / Twitter) et les exemples sont encore nombreux. Cependant, ces utilisateurs qui communiquent entre eux, partagent des contenus, connaissent-ils les aspects techniques d'un réseau social ? Savent-ils par quels moyens techniques la communication leur est-elle rendue possible ? Cela en est beaucoup moins sûr. Aussi, pour expliquer tout cela, il est donc obligatoire de s'attarder un instant sur le réseau Internet (Paragraphe 1) et les différents moyens techniques que ce réseau met à disposition pour in fine, permettre une bonne communication (Paragraphe 2).

#### **Paragraphe 1 / La nécessaire analyse du réseau internet**

Historiquement, la première communication par voie électromagnétique que l'individu a eu la chance de connaître fut celle permise grâce au télégraphe. Dorénavant, avec les innovations technologiques du XXe siècle, le spectre de la communication électronique a évolué d'une manière considérable pour en arriver à ce que nous connaissons aujourd'hui : Internet.

Par définition, le réseau Internet est un système d'interconnexion de machines permettant de constituer un réseau information à l'échelle mondiale. Internet est souvent qualifié de « réseau des réseaux » car il a débuté son existence comme un réseau d'unification des réseaux préexistants. Ce réseau internet est constitué d'une multitude de réseaux, chacun rattaché à une entité qui lui est propre.

Ce que connaissent les utilisateurs de ce réseau Internet est en fait ce qui est appelé le web (world wild web). Appelé littéralement « la toile d'araignée mondiale », le web est un système de page en HTML<sup>16</sup> fonctionnant avec le réseau Internet. Ces pages web s'adressent via des URL<sup>17</sup> grâce au protocole HTTP<sup>18</sup> qui permet d'accéder aux données d'une page. Inventé par Tim Berners-Lee et Robert Cailliau, le web, tout comme le protocole HTTP n'est qu'une application de ce que l'on appelle communément Internet ; puisque l'erreur à ne pas faire est de confondre le web et Internet.

Pour comprendre comment la communication est rendue possible sur le réseau Internet et donc pas analogie, sur les réseaux sociaux, il faut s'attarder quelques instants sur les protocoles mis en œuvre pour que les machines puissent communiquer entre elles.

Cette communication entre machines a été rendue possible grâce à des technologies de l'information et de la communication associées à des objets dits « intelligents » comme les ordinateurs ou les smartphones. Pour être plus précis dans notre propos, aux fins de communiquer entre elles, les machines doivent se transférer des données ; Cette communication se fait sous la forme de message. Ces messages vont alors être morcelés en paquet de données pour être envoyés par la suite via des nœuds de réseaux grâce au protocole IP<sup>19</sup>. C'est le protocole additionnel TCP<sup>20</sup> qui va permettre la bonne transmission de ces paquets de données.

Cette suite de protocoles fut utilisée pour la première fois le 1er janvier 1983 par le réseau Arpanet<sup>21</sup> que l'on peut définir comme l'ancêtre du réseau Internet et qui fut le premier réseau à transfert de paquets de données.

Comme nous venons de le voir, les ordinateurs communiquent entre eux par le biais de signaux électriques qui transportent des informations (images, sons, textes). A la fin du XX<sup>ème</sup> Siècle, ces informations qui s'échangent entre plusieurs émetteurs et récepteurs vont commencer à circuler sur le réseau sous une forme numérique.

Cette innovation est le résultat d'un processus appelé la numérisation par lequel les signaux électriques font l'objet d'une modulation numérique. Plus précisément, c'est le signal analogique reproduisant une image, un son ou un texte, qui va être converti en un langage binaire fait de 0 et 1.

---

<sup>16</sup> HTML : Hypertext Markup Language

<sup>17</sup> URL : Uniform Resource Locator

<sup>18</sup> HTTP : Hypertext Transfer Protocol

<sup>19</sup> IP : Internet Protocol

<sup>20</sup> TCP : Transfer Control Protocol

<sup>21</sup> ARPANET : Advanced Research Projects Agency Network

La particularité du signal analogique est qu'il retranscrit l'information sous une forme la plus identique possible, c'est-à-dire à tout moment et dans les mêmes proportions. C'est pourquoi l'on parle de signal « analogique ». Par exemple concernant une information sonore, le microphone dans lequel une personne s'exprime va transformer le mouvement des molécules d'air, provoqué par les paroles, en un mouvement mécanique qui va lui-même par la suite être transformé sous la forme d'un signal électrique. Ou bien, une information visuelle (une image, un film...) va pouvoir être retranscrite en un signal électrique reprenant les mêmes intensités de lumière<sup>22</sup>.

La conversion du signal analogique sous une forme numérique se fait à l'aide d'un convertisseur analogique-numérique. Deux étapes sont alors nécessaires. La première, l'échantillonnage, va consister à cartographier le signal en prélevant des échantillons à plusieurs intervalles. Donc plus le prélèvement se fait à intervalle régulier, plus l'information sera retranscrite avec précision. Ensuite intervient l'étape de la quantification par laquelle une valeur numérique, 0 ou 1, est attribuée à chaque échantillon prélevé. Dès lors, l'information qui a du sens pour nous (l'image, le son, le texte), va pouvoir être transformée en un langage binaire universelle qui a du sens pour l'ordinateur.

La numérisation constitue une innovation opportune puisqu'elle va permettre de stocker les informations de la même façon, étant toutes converties en une succession de 0 et 1. Elles pourront, par exemple, être sauvegardées sur une clé USB. Par la même, elles auront une durée de vie plus longue que les informations retranscrites sur un support analogique, tel que le vinyle pour un fichier son, dont la qualité peut se dégrader avec le temps.

Pour finir, les informations vont également pouvoir plus facilement transiter d'un émetteur vers un ou plusieurs récepteurs sur les mêmes voies de communication. Ce qui va donc permettre de multiplier les partages via le réseau Internet<sup>23</sup> et de manière plus globale, de communiquer

## **Paragraphe 2 / Des communications entre machines permettant des communications entre individus**

Si nous observons les différents réseaux sociaux à l'heure actuelle, les services communication proposés y sont très différents selon le type de réseau social auquel nous avons à faire.

La problématique actuelle autour des réseaux sociaux est celle de la communication et plus particulièrement des données personnelles sur les réseaux sociaux. La question qui se pose est la suivante : sur un réseau social tel que Facebook, que l'on pourrait considérer au départ comme un réseau restreint à un cercle de connaissance, la communication y est-elle vraiment privée ?

---

<sup>22</sup> raphaelisdant.fr/workshop

<sup>23</sup> BALLE (F.), *Médias et sociétés : édition, presse, cinéma, radio, télévision, internet*, Montchrestien-Lextenso édition, 15<sup>ème</sup> édition, Paris, 2011

Les développeurs de réseaux sociaux font usage de différents moyens de communication et la première est celle que l'on qualifiera de publique. En effet, ce type de communication permet de rentrer en contact avec l'ensemble de la communauté du réseau Internet. Sur des sites tels que Youtube ou Flickr, la communication, au travers du partage de photos et de vidéos y est totalement public.

La difficulté en terme de communication vient des réseaux tels que Facebook ou Twitter ; Ces sites proposent à leurs utilisateurs différents moyens de communication : celle rendu public pour un public déterminé et une communication privée.

La possibilité donnée aux utilisateurs de communiquer est immense. L'on voit apparaître depuis plusieurs années différentes applications permettant de diversifier les usages : Facebook a lancé en 2008 une fonction « messagerie instantanée » copié sur le logiciel de voix sur IP « Msn Messenger ». Le réseau social est allé encore plus dans l'innovation en donnant la possibilité à chaque utilisateur de se créer sa propre adresse de messagerie sur la base du « @facebook.com ». Dans un effort de perpétuel innovation, la fonctionnalité « chat » a été amélioré par les développeurs Facebook en proposant des discussions de type « salon » à plusieurs et cela grâce au protocole XMPP<sup>24</sup>.

C'est d'ailleurs par le biais de ce même protocole que le réseau social a pu proposer en juillet 2011 des appels sur voix IP puisque la société a signé un partenariat avec le leader en la matière : Skype.

Outre ces aspects de communication publique et privée, un nouveau type de communication s'est développé sur les réseaux sociaux généralistes : une communication mixte, à la frontière entre le privé et le public. C'est l'exemple même de ce que peut proposer Twitter à ses utilisateurs. Les internautes vont pouvoir créer un message qui sera poster de manière public sur le réseau ; cependant, ce message n'aura pas vocation à s'adresser à l'ensemble des utilisateurs du réseau social. Par l'action du « mentionner quelqu'un », l'émetteur du message va viser uniquement un certain nombre de personnes. Ce moyen de communication revêt deux aspects bien distincts : un aspect technique que nous venons de voir mais surtout un aspect sociologique.

En effet, ce type de communication est l'exemple même de ce que les réseaux sociaux peuvent produire chez leurs utilisateurs : un phénomène d'égoïsme. Mais nous reviendrons plus tard sur ces aspects dans notre propos.

Toujours est-il que après avoir étudié et compris comment fonctionnait le réseau Internet et comment, au travers de différents protocoles, la communication sur Internet et sur les réseaux sociaux plus particulièrement étaient possibles, il sera opportun d'observer les évolutions techniques de ce phénomène, qui vont permettre, de partager en masse.

---

<sup>24</sup> XMPP : Extensible Messaging and Presence Protocol que l'on peut traduire par protocole extensible de présence et de messagerie.

## SECTION 2 / L'AVÈNEMENT D'UN INTERNET PLUS INTERACTIF : LE WEB 2.0

Comme nous l'avons vu précédemment, les utilisateurs du réseau Internet et plus particulièrement ceux des réseaux sociaux ne connaissent pas nécessairement le fonctionnement technique de ces sites. L'usage du réseau Internet était, à ses débuts, plus compliqué pour les internautes car cette technologie était récente. Outre, l'idée selon laquelle l'utilisation d'Internet est rentrée dans les mœurs à l'heure actuelle, cela a été possible par les évolutions technologiques et les différentes applications composant les couches du réseau Internet : c'est le passage du web 1.0 au web 2.0. Lors d'une conférence en août 2004 dédié au web 2.0 organisée par O'Reilly Media et Battelle<sup>25</sup>, il a été énoncé divers principes clés définissant le web 2.0. Ce qui l'en ressort, ce sont les termes d'interactivité, de simplicité et d'innovation en terme de système. Dix ans plus tard, le web 2.0 est ancré dans notre société virtuelle et effectivement, nous nous rendons compte que cette innovation a apporté plus d'interactivité pour l'utilisateur (Paragraphe 1) en comparaison avec le web 1.0, ce qui lui a permis d'accroître sa visibilité sur la toile (Paragraphe 2).

### Paragraphe 1 / Une interactivité au service de l'utilisateur

Cette expression « web 2.0 » assez abstraite pour un profane cache en fait derrière elle toute une panoplie d'usages permettant de rendre plus simple le réseau puisque dorénavant, n'importe quel internaute va pouvoir user de celui ci sans aucune connaissance technique ni informatique. Cette simplification s'explique notamment dans dans les interfaces de ces réseaux sociaux qui ont considérablement évolué depuis ces dernières années. Prenons par exemple du principal réseau social, né en 2004 : Facebook. Ce réseau, à ses débuts, n'avait que pour intérêt de rassembler des étudiants d'une université américaine : Harvard. Son interface était semblable à son intérêt : des plus simples possibles. Aussi, et contrairement à aujourd'hui, il n'y avait pas de fil d'actualité (le fil d'actualité sur Facebook fait référence à la première page que voit l'internaute lorsqu'il ouvre le site. Cette page permet à l'utilisateur d'être renseigné sur l'activité de ses amis). Le réseau social était, comme son nom l'indique, un simple trombinoscope permettant d'être renseigné sur telle ou telle personne de l'université. Aujourd'hui, les développeurs web de chez Facebook ne travaille plus sur les mêmes types d'interface puisque, premièrement, l'intérêt du réseau social a évolué et deuxièmement, car les attentes des utilisateurs ne sont plus les mêmes. Avec l'explosion de l'utilisation des smartphones, les réseaux sociaux sont nomades, on peut les consulter partout et à tout moment. C'est ce que les développeurs veulent retranscrire dans leurs interfaces : de la simplicité dans l'usage des applications tout en améliorant le plus important dans ce réseau social : le partage de contenu.

Outre cette simplification, le « web 2.0 » permet une plus grande interactivité<sup>26</sup> pour les utilisateurs : il va permettre de partager, échanger ou encore contribuer sous différentes formes

---

<sup>25</sup> O'Reilly Media et Battelle : Maison d'édition américaine et entreprise spécialisée dans les médias

<sup>26</sup> Trudel P., « *Gérer les enjeux et risques juridiques du web 2.0* », p31.

(d'un point de vue juridique, ces « formes » de partage sont définies dans l'article L32 du Code des Postes et des Communications Electroniques définissant lui même les communications électroniques).

Derrière ce terme de partage se cache celui d'interopérabilité. Pour comprendre ce terme d'interopérabilité, nous pourrions décrire le partage sur les réseaux sociaux de deux manière :

–le partage actif qui consisterait pour l'utilisateur d'avoir un rôle actif dans le partage du contenu. Par exemple, le fait de partager une vidéo sur un réseau social par l'action du « copier/coller »

–Le partage passif qui consisterait pour l'utilisateur à cliquer sur un bouton, pour in fine, partager un contenu sur un réseau social.

Sous cet aspect barbare, ce deuxième type de partage évoqué définit très bien ce qu'est l'interopérabilité. Nous verrons ultérieurement, lors de l'étude sociologique des réseaux sociaux, qu'il en existe une multitude, que l'on peut classifier selon les usages, les intérêts, les individus etc ... Cependant, tous ces sites, bien que ayant chacun une portée bien spécifique, mettent en place entre eux une opérabilité dans le partage de contenu. Expliquer de manière plus simple, un utilisateur de réseaux sociaux généralistes tels que Facebook ou Twitter va ainsi pouvoir partager des contenus de toute sorte sur ces réseaux, grâce à des applications visibles sur certains sites Internet. Pourquoi mettre en place ce système ? Tout simplement parce que des sites ont compris très tôt que les réseaux sociaux relevaient d'une véritable viralité et que pour partager de l'information, cela passait forcément par une espèce d'agora moderne, reconstruite sur la toile au travers des réseaux sociaux.

A cette interopérabilité entre sites Internet permettant le partage des contenus s'en ajoute une autre : l'interopérabilité entre réseaux sociaux. Pour comprendre cette seconde forme d'interopérabilité, il faut garder à l'esprit cette viralité dont nous venons de parler. En effet, depuis l'explosion de la bulle Internet, de nouveaux réseaux sociaux ne cessent de voir le jour afin de proposer de nouveaux concepts aux internautes. Pour permettre de faire vivre ces nouveaux réseaux sociaux, il va être possible pour un utilisateur de Facebook ou Twitter de se créer un compte sur ce nouveau réseau social en un seul clic, grâce au principe de la portabilité des données personnelles. L'utilisateur n'aura alors plus à renseigner sur sa civilité puisqu'en moins d'une seconde, il sera déjà un nouvel utilisateur de ce réseau.

## **Paragraphe 2 / La visibilité au service de l'interactivité**

Sur les réseaux sociaux généralistes tels que Facebook ou Twitter, il existe une réelle course à la visibilité et à la popularité chez certaines personnes. Cet aspect relève d'aspects sociologiques permettant de démontrer que certaines personnes ne sont sociables que dans leur vie virtuelle. Chez les adolescents par exemple, il existe une réelle « guerre froide » en terme de popularité. Sur Facebook, ce sera celui qui aura le plus de « like » sur un contenu partagé ; sur Twitter, il en sera

de même pour le nombre de « retweet » d'un message texte rédigé en cent quarante caractères maximum.

Cette approche sociologique et comportementale des individus s'explique en partie par la technique utilisée par les réseaux sociaux en matière de visibilité de contenu. En effet, pour le commun des mortels, « l'EdgeRank<sup>27</sup> » de Facebook ne veut rien dire. Et pourtant<sup>28</sup>.

Cette notion relève d'une extrême importance pour le plus grand réseau social du monde : ce terme anglais désigne en fait l'algorithme mis en place pour gérer la visibilité des publications sur le fil d'actualité de chaque utilisateur. Chaque activité de chaque internaute est affiné par le réseau social via son algorithme grâce à trois métriques principales : l'affinité, le poids et le temps.

L'affinité se mesure par la relation existant en nous et le créateur du contenu par exemple. En effet, Facebook détermine les affinités qu'ont les utilisateurs entre eux au travers des messages envoyés (privés ou publics), des statuts commentés, des commentaires « likés » ... Les amis avec lesquels un utilisateur a le plus d'interconnexion aura donc plus de chance de voir apparaître les activités de son « ami » sur son fil d'actualité.

Le poids est une métrique primordiale dans le calcul de cet algorithme. Les développeurs déterminent deux types de poids : celui relevant du type de fichier partager sur le réseau et puis, le poids concernant les interactions suscités par ce partage (likes, commentaires).

Enfin, la donnée primordiale dans ce calcul mathématique est le temps. Face à la viralité dont nous avons parlé précédemment, le temps d'une publication sur un réseau social est lui aussi extrêmement important. D'après certaines observations<sup>29</sup>, un statut qui a plus d'une heure perd quasiment toute visibilité et sera supprimé par Facebook aussi rapidement qu'il a été créé. Ce principe est d'ailleurs le même sur le web en général. Selon Bitly, « plus un post est récent, plus il est vivant, une fois posté, son intérêt et sa visibilité chutent au bout de quelques minutes ».

Ce tri de données, réalisé dans le but d'afficher les activités les plus pertinentes, permet d'améliorer « l'expérience utilisateur »<sup>30</sup>. Cependant, n'oublions pas que Facebook est à proprement parler gratuit d'utilisation et qu'il doit, d'une manière ou d'une autre être économiquement prospère ; ces données vont donc aussi être triées et utilisées pour vendre de la visibilité.

Chez Twitter, principal concurrent de Facebook, la politique est sensiblement la même depuis quelques mois. Leur algorithme permet de noter les messages (tweet) et de ne conserver que les plus pertinents. Problème ? Outre le fait que Twitter soit, à l'instar de Facebook, un réseau social généraliste permettant l'échange de contenus, ce réseau peut être utilisé comme un

---

<sup>27</sup> Le terme edge est définie comme tout type d'activité de partage sur un réseau social (statuts, photos, commentaires). Le terme rank désigne quant à lui le degré de pertinence de ces activités.

<sup>28</sup> [whatisedgerank.com](http://whatisedgerank.com)

<sup>29</sup> Anonyme, « *You just share a link. How long will people pay attention ?* », publié le 6 septembre 2011, [blog.bitly.com](http://blog.bitly.com)

<sup>30</sup> Terme utilisé dans les années 1990 par Donald Norman correspondant « aux réponses et aux perceptions d'une personne qui résultent de l'usage ou de l'anticipation de l'usage d'un produit, d'un service ou d'un système ».

véritable moteur de recherche avec l'outil « hashtag »<sup>31</sup> recensant tous les mots-clefs contenus dans un message. Une recherche peut donc déboucher sur des résultats qui, à première vue, seraient pertinents ; cependant, comme chez Facebook, lorsque l'inscription est gratuite, cela cache forcément un quelconque aspect commercial. Aussi, les utilisateurs peuvent donc tomber sur des messages sponsorisés par des marques et dans ce cas, la pertinence d'une recherche n'est sensiblement plus la même puisque l'utilisateur devient le produit et n'est plus simple utilisateur mais plutôt un éventuel consommateur.

Au jour d'aujourd'hui, lorsque nous usons des réseaux sociaux, nous pouvons nous apercevoir que la véracité des informations partagées n'est pas toujours de rigueur. Aussi, et toujours en matière d'algorithme, des universités européennes sont en train de travailler sur un nouveau système permettant à l'internaute de faire le tri dans les informations qui lui parviennent. Une sorte de détecteur de mensonge pour les réseaux sociaux. Ce projet est soutenu financièrement par la Commission européenne<sup>32</sup>

---

<sup>31</sup> Trudel, P., « *Gérer les enjeux et risques juridiques du web 2.0* », p68.

<sup>32</sup> Anonyme, « *Pheme, l'algorithme qui débusquera vos mensonges sur facebook et twitter* », 10 mars 2014, [lexpansion.lexpress.fr](http://lexpansion.lexpress.fr)

## **PARTIE 2 / L'EXPLOSION DU WEB SOCIAL : UNE EVOLUTION STRUCTURELLE ET RELATIONNELLE DE L'INDIVIDU**

Les innovations technologiques telles que nous les avons montrées précédemment peuvent permettre de mieux comprendre la sociologie des individus présents sur les réseaux sociaux. En effet, la place occupée par l'individu sur les réseaux, semble primordiale pour analyser leur utilisation (Section 1) et c'est cette dernière, qui conduira les individus à se regrouper au sein d'une même communauté d'intérêts (Section 2).

### **SECTION 1 / L'INDIVIDU AU CŒUR DES RESEAUX SOCIAUX**

L'individu représente l'élément central sur les réseaux sociaux. Avant l'avènement du web 2.0, l'individu en tant qu'utilisateur des réseaux sociaux n'intervenait que sur le réseau alors que désormais, il est enraciné dans le réseau (Paragraphe 1). Grâce à cette nouvelle forme d'interactivité et l'évolution active du rôle de l'individu, l'utilisation qui en fait est démultipliée (Paragraphe 2)

#### **Paragraphe 1 / Une intervention « en réseaux »**

Si on se réfère à la définition préalable, ces réseaux sociaux sont utilisés par toute personne physique ou morale. Grâce au web 2.0, désormais l'individu n'intervient plus sur le réseau mais dans le réseau<sup>33</sup>, c'est-à-dire qu'aujourd'hui il n'a plus un simple rôle passif mais un rôle clairement actif. En effet, il ne va pas se contenter d'aller sur internet pour rechercher une information, il va interagir avec autrui. Cette forte interaction qui existe aujourd'hui consistera notamment au partage de contenu que cela soit du son, une image, une photo ou un écrit. Avec à cette nouvelle forme d'interactivité, les réseaux sociaux font partie intégrante de notre société démocratique.

Selon Pierre Merklé, un réseau social représente l'ensemble d'unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres directement, ou indirectement à travers des chaînes de longueur variable<sup>34</sup>.

---

33

« *Concept et Usages des réseaux sociaux* », *slideshare.net*

34

MERKLE P. « La sociologie des réseaux sociaux »

Mais concernant, une définition plus appropriée concernant les réseaux sociaux web donnée par Danah Boyd et Nicole Ellison, il s'agirait de services web qui permettent aux individus de construire un profil public ou semi-public dans le cadre d'un système délimité, d'articuler une liste d'utilisateurs avec lesquels ils partagent des relations, de voir et de croiser leurs listes de relations et celles faites à d'autres à travers la plate forme<sup>35</sup>.

## Paragraphe 2 / Une utilisation démultipliée.

Grâce à ces deux définitions succinctes, il est possible d'affirmer que les individus utilisent les réseaux sociaux selon trois fonctions principales.

Tout d'abord, ils utilisent les réseaux sociaux pour communiquer. On parle alors de réseautage social. Auparavant, l'individu va devoir créer son espace personnel, le plus souvent de façon gratuite, en donnant toute une série de renseignements concernant son nom, son âge, sa situation professionnelle, ou bien sentimentale. Il s'agit d'une préinscription puisqu'il pourra étayer son profil en renseignant sur ses passions, et ses goûts. Depuis le 13 février 2014, sur Facebook, l'utilisateur a également la possibilité de préciser son genre.<sup>36</sup> Une fois inscrit, il pourra communiquer directement ou indirectement ou augmenter ses contacts en nouant de nouvelles relations. Par exemple, sur 100 membres inscrits sur Facebook, 85 y vont pour communiquer avec leurs amis et 66% utilise Facebook afin de nouer de nouvelles relations amicales ou pas avec des personnes qu'ils ne connaissent pas toujours.

Les individus peuvent également utiliser les réseaux sociaux dans le but d'échanger des informations. 67 % des utilisateurs Facebook y vont pour partager une information. Ils font alors du réseau social un rôle actif. Au contraire 66 % utilisent le réseau social afin de bénéficier des informations. L'exemple de Twitter ou de Facebook témoigne de cette forte interactivité entre des utilisateurs actifs et passifs. Grâce à la rapidité du message, un membre de Facebook peut partager une information sur le mur d'un ami. Ce membre la recevra sur sa page d'actualité qui sera directement visible par ses amis bien que ces derniers n'aient aucun lien d'amitié avec l'émetteur du contenu. Cependant pour que cette interaction soit efficace, l'utilisateur Facebook ne doit pas dépasser 150 amis, aussi appelé nombre de Dunbar<sup>37</sup>. De plus, le degré de séparation, autrement dit la structure relationnelle entre les membres ne doit pas excéder 5 amis.<sup>38</sup> Plusieurs indices structurels peuvent être pris en compte comme notamment la cohésion sociale (relation

---

35

« Réseaux sociaux », slideshare.net

36

« Facebook permet de préciser son genre sur son profil », konbini.com

37

DERIEUX E., GRANCHET A., *Réseaux sociaux en ligne, aspects juridiques et déontologiques*, Lamy, 2013

38

LAZEGA E., *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Qui suis-je

forte, intense, directe et fréquente), la réciprocité complète (choix des membres et sous graphe), l'accessibilité, nombre de membres adjacents.

Enfin, l'individu utilise les réseaux sociaux pour se construire, construire une identité. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Th Hobbes affirmait « avoir des amis, c'est avoir du pouvoir ». Cette construction selon Bourdieu s'effectue tout au long du processus vital de l'individu grâce à des *habitus* et des stratégies employées (famille, amis, école, rencontres par hasard). Cette stratégie d'entreprise et cette richesse personnelle se définit par le capital social de l'individu. Cette identité, en l'occurrence numérique, est le plus souvent pour les personnes honnêtes le reflet de leur vie. Ainsi l'internaute va étayer son contenu en fonction de ses goûts et passions, de ses habitudes, du but recherché. On parle alors de « décoration d'intérieur virtuelle ». Ces informations diffèrent évidemment suivant l'âge, la catégorie socio-professionnelle et de l'utilisation que le membre va en faire. Mais il peut s'avérer que ces informations données soient exagérées voir complètement fausses. Par exemple, chez les pré-ado et les 15-24 ans, les réseaux sociaux peuvent être une course à la popularité. Les individus ont un fort besoin de reconnaissance, d'appartenance, de se sentir intégrer au réseau. Le nombre d'amis sur Facebook peut traduire cette popularité. Mais l'égoïsme, autrement dit le côté narcissique peut pousser l'individu à s'inventer une vie fictive, bien loin de la réalité. Cette disparité peut être marquée par un renfermement sur soi même liée à une exclusion sociale, à des moqueries qui pourront être à l'origine de pensées suicidaires.

## **SECTION 2 / DES INDIVIDUS AU SEIN D'UNE MEME COMMUNAUTE D'INTERETS**

Les individus vont se regrouper au sein d'une même communauté d'intérêts et cela en fonction de leurs goûts, habitudes, but recherché. Il est alors utile de classer les individus suivant leur utilisation faite. Le problème aujourd'hui, c'est que les réseaux sociaux les plus importants combinent à la fois plusieurs fonctions. Une typologie dualiste permet de classer, de façon claire et précise, les réseaux sociaux en deux catégories (Paragraphe 1). De ce fait, des comportements différenciés sur tel ou tel réseau social entre les utilisateurs peuvent être constatés en fonction notamment de leur âge, ou de leur situation professionnelle (Paragraphe 2).

### **Paragraphe 1 / La conception dualiste des réseaux sociaux**

Alain Lefebvre, en 2005, opère une distinction entre les réseaux sociaux implicites et les réseaux sociaux explicites. Les premiers se réfèrent aux réseaux qui se focalisent essentiellement sur les contenus, telles que les plate-formes par exemple. En outre, les utilisateurs sont au cœur des réseaux implicites dont le contenu est centré essentiellement sur les individus. Les réseaux sociaux professionnels comme Viadeo ou LinkedIn en sont une illustration. Cette classification offre donc un aperçu général relativement pragmatique, traduisant la principale vocation de chaque réseau social. Cette conception dualiste conditionne la classification que nous présenterons puisque les utilisateurs des réseaux sociaux peuvent avoir des profils différents en fonction de leur implication et de leurs objectifs d'utilisation.

Certes, il existe plusieurs catégories regroupant les réseaux sociaux en 4 grandes familles et plusieurs sous famille. Il s'agit notamment des réseaux sociaux de masse (réseaux de personnes connectées par un système d'amis, de fan), des agrégateurs sociaux (social news), des marques pages sociales (social bookmarking qui organise, stocke, identifie, gère les contenus de marque page), des médias sociaux et partage de contenus. Au sein d'une même catégorie, il est possible de retrouver des réseaux sociaux d'amis, des réseaux communautaires avec des systèmes de géolocalisation développés, des réseaux multimédias etc. Aujourd'hui, il existe une difficulté de classification des réseaux car certains d'entre eux combinent à la fois plusieurs de ces fonctions. Il est donc préférable de comparer d'une part les réseaux sociaux généralistes et d'autre part des réseaux thématiques et en faire, de ce fait, une classification dualiste qui repose uniquement sur l'utilisation faite par l'individu.

Concernant les réseaux sociaux généralistes tels que Google +, Facebook ou Twitter qui sont des réseaux « fourre tout » puisqu'ils combinent à la fois des fonctions de réseautage social c'est à dire de discussions ou encore le partage de contenus. Ces réseaux présentent des atouts comme par exemple le fait d'avoir le choix de gérer son espace privé ou public. Sur les réseaux généralistes, la frontière entre le caractère public et privé des contenus est extrêmement étroite. La communication qui est faite est souvent très différente. Par exemple, grâce désormais à la discussion instantanée, l'individu adoptera une discussion plus intime, qui pourra être désynchronisée c'est à dire qu'on peut la commencer et la reprendre plus tard là où on l'avait laissé. De plus, la publication de photos, celles choisies en l'occurrence, ou le message posté sur son mur, peuvent souligner une certaine volonté de s'afficher, de se mettre en valeur.

A côté de ces réseaux, il existe des réseaux explicites ou réseaux thématiques, plus ciblés selon le but recherché. Il s'agit des réseaux sociaux liés à la cuisine, ou site de rencontres, ou désormais mettant en avant des joueurs de football professionnel.<sup>39</sup> Dans ce dernier cas, il sera alors possible de discuter, selon un système de forum, sur les dernières prestations du joueur, de visionner les dernières photos privées par exemple.

En ce qui concerne les réseaux thématiques, certains sont personnels. Pour la plupart, il s'agira de réseautage social, réseaux de socialisation ou réseaux sociaux de loisirs, comme par exemple Badoo (site de rencontres). A l'inverse, d'autres réseaux permettant le curriculum vitae en ligne, et présentent une fonction totalement différente permettant par exemple de développer des carrières ou des opportunités professionnelles.

---

39

Jeanmarmorandini.com C Ronaldo lance son propre réseau social.

## Paragraphe 2 / Des comportements différents entre les catégories d'individus

Les réseaux sociaux sont présents partout et s'adressent à tous. Du site social généraliste au site social thématique « de niche » portant sur des thèmes bien ciblés ; qu'on utilise le « networking » à des fins professionnelles ou pour rencontrer, se faire des amis ces sites ont envahi notre quotidien.

Certains sites, bien qu'ils soient généralistes s'adressent à un public restreint qui dépendent du genre ou de la classe d'âge. L'importance des réseaux sociaux est marquée donc par leur nombre et par la croissance exponentielle de leurs utilisateurs ou participants ainsi que par leur diffusion dans tous les pays et toutes les couches de la population avec une forte poussée chez les plus jeunes. Plus de 700 services de réseautage seraient recensés dans le monde. Facebook dénombrerait plus de 800 millions d'utilisateurs dont 25 millions rien qu'en France<sup>40</sup>. On compterait en France, 72% d'internautes, 86% d'entre eux auraient visité au moins une fois un réseau social et 46% le ferait chaque jour. 19 millions de personnes auraient mis en ligne des informations en 2010 en France. En janvier 2011, il y aurait plus de 20 millions de Français inscrits sur Facebook. 50 millions de messages seraient postés, chaque jour. Selon Médiamétrie, plus de trois internautes sur quatre en France fréquentent un réseau social. Twitter a vu sa notoriété décoller au cours de l'année dernière au détriment de Facebook. Le succès s'explique par un engouement plus général pour les sites communautaires. Sur les réseaux sociaux, il y a une vraie diversification aujourd'hui. 51% des femmes y sont présentes, un quart des jeunes entre 13-24 ans et 28% des internautes de plus de 50 ans<sup>41</sup>. Concernant les catégories sociales professionnelles, 77% des cadres sont inscrits sur les réseaux sociaux, 60 % sur Facebook, 40 % sur Viadeo et 33% sur LinkedIn. Selon eux, seulement 23% les juge efficaces pour trouver un emploi, 61% pour développer leur carnet d'adresses.

Par ailleurs, le développement a permis une plus grande utilisation des réseaux sociaux en terme notamment de fréquences. Les utilisateurs de Smartphone passent près de 25 minutes par jour sur internet et 17 minutes leur est consacré aux réseaux sociaux contre seulement 12 minutes pour téléphoner.<sup>42</sup> En étant connectant partout et tout le temps, l'individu reste dépendant à ces moyens de communication

Aujourd'hui, envoyer un e-mail avec un lien, « liker » un article de presse, ou retweeter une information sont des gestes qui font partis de notre quotidien. Ils sont la traduction pure du partage d'information. Il s'agit tout simplement d'une interaction sociale mobilisant un contenu

---

40

CHAMPELLE L., *Le Monde*, 30 juin 2012

41

BEUTH M-C., *Le Figaro*, « Twitter perce en France grâce à l'actualité », 19 juillet 2012

42

REMOND A., *L'avenir du téléphone*, La Croix, 24 juillet 2012

informationnel<sup>43</sup>. La pluralité des informations proposées par les médias informatifs ou bien rencontrées par le simple échange réel entre individus permet de se saisir d'un contenu et en discuter après réception du contenu par les différents publics. Ces discussions seront différentes selon la catégorie de personnes, leur idéologie, et pourront ainsi se déployer dans le sens d'un consensus ou d'une opposition entre les participants. La conversation d'actualité s'appuiera alors sur trois composantes qui sont les profils autonomes des individus qui y prennent part, les liens les unissant avec les acteurs de la discussion et le cœur même du sujet.

La particularité du web par rapport aux interactions en face à face consiste à créer une indétermination sur les interlocuteurs, des proches à l'espace public qui lit les interactions sans forcément y prendre part. On retrouve ici le rôle actif et passif de l'individu. Le nombre de « share » « like » « tweet » conditionne la production et la diffusion des contenus d'actualités. Mais la mise en circulation du contenu n'aura pas la même portée en termes de poids suivant si le partage du message est de nature public ou privé et c'est cette visibilité qui permettra une certaine interactivité. Cependant sur les réseaux sociaux, l'information est périssable car les messages sont produits plus courts, en plus grandes quantités mais se diffusent très vite. Le caractère périssable des actualités limitent donc le potentiel de diffusion des contenus médiatiques sur les réseaux sociaux. Les utilisateurs des réseaux sociaux réagissent non pas à l'injonction de partager ou commenter une information mais interagissent en fonction de l'actualité d'un événement majeur qui fera souvent débat ; c'est en outre ce qui différencie un public régulier d'un public occasionnel. Ainsi, le « share » répond donc en une pratique informationnelle utilisée par un public régulier alors que les « likes » sont des pratiques interactionnelles qui réagissent ponctuellement à des sujets avec leurs amis.

Mais ces nouvelles formes de socialisation ne représentent-elles pas un danger en affaiblissant les liens sociaux primaires ?<sup>44</sup>

L'utilisation des réseaux sociaux prend du temps, et peut se traduire par un délaissement des personnes les plus proches autour de nous. Ces réseaux sociaux peuvent ainsi nous désocialiser. Ainsi ne faut-il pas « resocialiser » les réseaux sociaux d'aujourd'hui ?

---

43

« Nos pratiques de partage n'ont pas tous le même sens », internetactu.net

44

MERKLE P., *La sociologie des réseaux sociaux*

# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES GENERAUX ET SPECIALISES

- ATELIN (P.) et DORDOIGNE (J.), *Réseaux informatiques – Notions fondamentales*, Editions ENI, coll. Ressources informatiques, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, 2013, 604 pages
- BALLE (F.), *Médias et sociétés : édition, presse, cinéma, radio, télévision, internet*, Montchrestien-Lextenso édition, 15<sup>ème</sup> édition, Paris, 2011, 876 pages
- BEDARD (F.) et CHAREST (F.), *Les racines communicationnelles du web et des médias sociaux*, Editions Presses de l'Université du Québec, coll. Communication, 2<sup>ème</sup> édition, Québec, 2013, 194 pages
- BRETON (P.) et PROULX (S.), *L'explosion de la communication*, Editions La Découverte, coll. Repères, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2012, 384 pages
- MERCKLE (P.), *Sociologie des réseaux sociaux*, Editions La Découverte, coll. Repères, Paris, 2011, 127 pages
- QUEYRAUD (F.) et SAUTERON (J.), *Outils web 2.0 en bibliothèques – Manuel pratique*, Association des Bibliothécaires de France, coll. Médiathèmes, Paris, 2008, 132 pages
- TRUDEL (P.) et ABRAN (F.), *Gérer les enjeux et risques du web 2.0*, CFRIO, janvier 2012, 117 pages
- DERIEUX (E.) GRANCHET (A.) *Réseaux sociaux en ligne aspects juridiques et déontologiques*, Lamy, 2013, 235 pages
- LAZEGA (E.) *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Qui suis-je

## OUVRAGES PERIODIQUES

- CHAMPELLE (L.), Le Monde, 30 juin 2012
- BEUTH (M-C), Le Figaro, « *Twitter perce en France grâce à l'actualité* », 19 juillet 2012
- REMOND (A.), *L'avenir du téléphone*, La croix, 24 juillet 2012

## SITE INTERNET

- slideshare.net : « *Concept et usages des réseaux sociaux* »
- slideshare.net : « *Réseaux sociaux* »
- kombini.com : « *Facebook permet de préciser son genre sur son profil* »
- internetactu.net : « *Nos pratiques de partage n'ont pas tous le même sens* »
- lexpansion.lexpress.fr : « *Pheme, l'algorithme qui débusquera vos mensonges sur facebook et twitter* »
- blog.bitly.com : « *You just share a link. How long will people pay attention ?* »
- *raphaelisdant.fr/*
- *whatisedgerank.com*

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
Partie 1 : Les réseaux sociaux, une révolution technico-culturelle.....	9
Section 1 : La création d'une nouvelle infrastructure de communication : Internet.....	9
Paragraphe 1 : La nécessaire analyse du réseau internet.....	9
Paragraphe 2 : Des communications entre machines permettant des communications entre individus.....	11
Section 2 : L'avènement d'un internet plus interactif : le web 2.0.....	13
Paragraphe 1 : Une interactivité au service de l'utilisateur.....	13
Paragraphe 2 : La visibilité au service de l'interactivité .....	14
Partie 2 : L'explosion du web social : une évolution structurelle et relationnelle de l'individu.....	17
Section 1 : L'individu au cœur des réseaux sociaux.....	17
Paragraphe 1 : Une intervention « en réseaux ».....	17
Paragraphe 2 : Une utilisation démultipliée.....	18
Section 2 : Les individus au sein d'une même communauté d'intérêts.....	19
Paragraphe 1 : La conception dualiste des réseaux sociaux .....	19
Paragraphe 2 : Des comportements différents entre les catégories d'individus.....	21